

Accès au droit et à la justice

Plusieurs dispositifs permettent d'avoir accès gratuitement à la justice. Dans certains lieux, il est possible de consulter gratuitement un avocat. Selon vos ressources, l'aide juridictionnelle peut prendre en charge vos frais.

- [Aide juridictionnelle lors d'une procédure en France](#)
- [Aide juridictionnelle lors d'une procédure dans un État de l'Union européenne](#)
- [Coût d'un procès en justice](#)

Questions - Réponses

- [L'aide juridictionnelle peut-elle être retirée ?](#)
- [Comment consulter gratuitement un avocat ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

Et aussi...

- [Mineur victime](#)
- [Porter plainte](#)

Pour en savoir plus

- [Justice pénale des mineurs](#)
Source : Ministère chargé de la justice
- [Le recouvrement amiable des créances](#)
Source : Institut national de la consommation (INC)

Services en ligne

- **Formulaire : Cerfa n°16146*03 :** [Demande d'aide juridictionnelle \(formulaire\)](#)
- **Formulaire : Cerfa n°15173*03 :** [Attestation de non-prise en charge par l'assureur](#)
- **Téléservice :** [Acheter un timbre fiscal électronique pour faire appel d'une décision de justice](#)

[TOUS LES SERVICES EN LIGNE](#)